

## PRODUITS



### Vente au panier

*La mise en place d'une vente au panier de produits locaux  
est-elle réalisable sur le territoire?*

#### QUI EST CONCERNÉ ?

Collectivités territoriales, groupes d'agriculteurs, associations, entreprises, désireux de valoriser les produits du territoire en créant une organisation collective de livraison de « paniers » (regroupement de produits commandés à l'avance)

#### POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître l'activité agricole et les productions alimentaires du territoire (produits, disponibilités, volumes, caractéristiques...) pour orienter le projet
- Identifier l'attente locale des clients potentiels
- Identifier la motivation des agriculteurs par rapport au projet
- Vérifier la faisabilité du projet (adéquation offre – demande, analyse de la concurrence)

#### AVEC QUELS RÉSULTATS ?

- Une analyse extérieure, précise et chiffrée, pour clarifier les attentes des organisateurs
- Une approche globale qui tient compte des moyens et objectifs du client
- Une caractérisation des points à mettre en oeuvre pour la réussite du projet

#### NOS ATOUTS

- Analyse conduite par des experts
- Travail en toute objectivité, sans parti pris



## NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

La Chambre d'Agriculture de la Loire :

- Propose de **vérifier la faisabilité du projet** (attentes des consommateurs, état de la concurrence, analyse de la consommation des ménages, adéquation entre l'offre et la demande en produits, pertinence économique pour les producteurs)
- **Accompagne la mise en place** de la relation consommateurs / producteurs (propositions de paniers types et de modalités de fonctionnement, témoignages et visites des exploitations, appui à la rédaction d'un règlement intérieur) et encadre une phase test
- **Définit un plan de communication**

## LIVRABLES

Rapport papier

### LES INTERVENANTS :

**Un chef de projet** : interlocuteur unique de la collectivité, avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire assurant une bonne connaissance du territoire et des producteurs fermiers

### DURÉE :

De **3 à 6 mois**, selon l'importance du projet

### TARIFS :

**Tarif et conditions de vente sur demande. Prestation largement subventionnée par les structures publiques**

## NOS RÉFÉRENCES

Ville de Saint-Priest-en-Jarez (2008)

### Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- La Chambre d'Agriculture n'est **pas une structure privée** dont la vocation est de faire des bénéfices
- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation

## CONTACT

**SERVICE TERRITOIRES : 04 77 91 43 32 / 04 77 91 43 30**



### 3 Implantations proches de vous :

Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

**Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12**

**E-mail : cda42@loire.chambagri.fr [www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr)**

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

